



## PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 12 mai 2026 à 11 h 03 à laquelle sont présents, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Vincent Roy, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Rachel M. Deslauriers, Adrian Corbo, Steve Moran, Isabelle Cousineau, Isabelle N. Miron, Julie Bélisle, Tiffany-Lee Norris Parent, Marc Carrière, Catherine Craig-St-Louis, Timmy D. Jutras, Jean Lessard, Michael Korhonen, et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Sont absents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames les conseillères Sonia Ben Arfa, Chloé Bourgeois et monsieur le conseiller Luc Chénier.

Monsieur le conseiller Vincent Roy préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Véronique Angers, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de Cabinet, Laurent Lavallée, directeur des communications du Cabinet, Bob Rioux, directeur des communications du Cabinet du conseiller désigné, Éric Pilotte, conseiller stratégique du Cabinet du conseiller désigné et M<sup>e</sup> Véronique Denis, greffière, ainsi que Alexandra Aubry-Richard, directrice territoriale, centre de services de Hull, Dave Cassivi, directeur territorial, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Richard Kouamé, directeur, Finances, Marie-France Laviolette, directrice, Ressources humaines, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Zahir Ouali, directeur adjoint, Services à la population et projets immobiliers, Urbanisme et développement durable, Marco Pilon, directeur adjoint, Planification et gestion du territoire et programmes, Urbanisme et développement durable, Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer, Justin Thibault, directeur, Interaction citoyenne et Isabelle Veilleux, directrice, Développement économique.

### **CAUP20260512-P1    CAUCUS PRÉPARATOIRE**

Discussions sur les items inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 12 mai 2026.

#### **Une période de questions et de commentaires a lieu.**

- 3.7    Projet numéro 147234** - Dérogations mineures - Construire trois habitations multifamiliales isolées - 1-27 à 6-27, rue Georges - District électoral de Masson-Angers - Michael Korhonen
- 3.8    Projet numéro 147235** - Dérogations mineures - Construire trois habitations multifamiliales isolées - 7-27 à 12-27, rue Georges - District électoral de Masson-Angers - Michael Korhonen
- 3.9    Projet numéro 147238** - Dérogations mineures - Construire trois habitations multifamiliales isolées - 13-27 à 18-27, rue Georges - District électoral de Masson-Angers - Michael Korhonen

La demande consiste à permettre la distance minimale existant entre le stationnement et le bâtiment. Le SUDD ne recommande pas ces dérogations mineures. La majorité des membres du CCU se sont toutefois prononcés en faveur de ces dérogations. On invite les collègues voter en faveur de ce projet.

- 4.2    Projet numéro 147288** - Seconde résolution - PPCMOI - Autoriser l'usage commercial « Service d'huissiers » - 10, rue Noël - District électoral du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond - Isabelle Cousineau

Monsieur le conseiller Michael Korhonen soulève un potentiel conflit d'intérêt quant à cet item.

**9.2 Projet numéro 147175 - PIIA - Construire un bâtiment mixte à usage commercial et résidentiel - 12, rue Eddy - District électoral de Hull-Wright – Steve Moran**

C'est une porte d'entrée pour la Ville de Gatineau et ce projet est important. Le promoteur avait fait une proposition initiale qui avait été reçue de façon mitigée. La communauté a voulu se faire entendre et le promoteur a amélioré le projet suivant la consultation citoyenne. Le projet répond au besoin de logements et le fait d'avoir une architecture de marque pour le centre-ville.

**10.1 Projet numéro 147305 - Approbation de l'entente de collaboration entre la Ville de Gatineau et le ministère des Transports et de la Mobilité durable - Travaux de réaménagement de l'échangeur de l'autoroute 50 et de la montée Paiement - Districts électoraux du Carrefour-de-l'Hôpital, du Versant et de Bellevue - Catherine Craig-St-Louis, Luc Chénier et Chloé Bourgeois**

On précise que la Ville de Gatineau est toujours en attente de détails quant à ce projet.

**10.2 Projet numéro 147488 - Conversion des luminaires au DEL**

On indique que ce projet est dans les cartons depuis 2018. C'est un projet important et nous avons un défi avec la capacité de nos lampadaires. Les nouveaux luminaires permettront notamment d'assurer une meilleure sécurité et une économie d'énergie.

**12.1 Projet numéro 147486 - Partenariat entre la Ville de Gatineau et le Centre de gestion des déplacements de Gatineau et sa région (Mobi-O) - Soutien à la mission de l'organisme**

On remarque qu'il y a une augmentation du financement de 180 % pour l'organisme MOBI-O. Il est important de comprendre les critères utilisés et les comparables du milieu. On demande plus de détails sur les critères pris en compte ainsi que sur la mission de MOBI-O.

L'administration n'a pas ces informations précises à l'heure actuelle. Des précisions pourraient être obtenues en fin de journée.

On demande également plus de détails sur l'augmentation du financement octroyé. De plus, on demande si la pratique de financement à la mission est une pratique courante à la Ville. En réponse, on mentionne qu'il y a des cadres de soutien avec des programmes définis par des objectifs et des critères.

On désire savoir si la subvention à MOBI-O bénéficiera aux citoyens de la Ville de Gatineau, considérant que leur mission va au-delà du territoire de la ville.

Suivant ces différents questionnements, l'administration reviendra auprès des membres du conseil avec les précisions demandées.

**14.3 Projet numéro 146561 - Cession en emphytéose et création de servitude de passage - Partie du lot 6 643 584 du cadastre du Québec - Projet de dôme dans l'ouest - Université du Québec en Outaouais - District électoral Manoir-des-Trembles–Val-Tétreau - Adrian Corbo (Déplacement de l'item 14.3 à 34.16)**

On demande de modifier l'ordre du jour afin que cet item soit déplacé à la fin de la liste d'ajout, soit à l'item 34.16.

Cette proposition de déplacement est demandée par monsieur le conseiller Timmy D. Jutras, appuyé par madame la conseillère Julie Bélisle.

La demande de modification à l'ordre du jour est accueillie. L'ordre du jour sera modifié en conséquence pour la séance du conseil municipal de ce soir.

**15.1 Projet numéro 147077 - Adoption de la Politique de gestion des actifs de la Ville de Gatineau**

On mentionne que c'est une étape importante pour faire face à notre déficit en infrastructure. Des enveloppes détaillées ont été mis en place pour permettre plus de flexibilité. La politique c'est la vision à long terme et la stratégie viendra en second lieu. Au-delà du financement, nous devons trouver de nouvelles façons de faire, notamment de diversifier nos sources de financement.

**22.2 Projet numéro 147306 - Congédiement - Employé numéro 109208**

On mentionne que cette résolution résulte d'une modification de la *Loi sur les cités et villes*. On envoie un message au gouvernement du Québec afin d'apporter les modifications nécessaires pour éviter que ces résolutions soient votées par les membres du conseil municipal.

Monsieur Christian Tanguay précise que cette obligation est effective depuis le 12 novembre 2025. C'est également la raison pour laquelle nous devons procéder à des séances spéciales du conseil municipal pour procéder à des embauches. Des démarches sont en cours et le projet de loi devrait être adopté prochainement avec une entrée en vigueur rapidement.

Monsieur le conseiller Marc Carrière votera contre cette résolution.

**34.1 Projet numéro 147634 - Modification des articles 7.2 et 9.4 des statuts et règlements du Comité des finances de la ville de Gatineau afin que les séances soient tenues en public - Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Timmy D. Jutras au conseil du 17 mars 2026**

Monsieur le conseiller Steve Moran, à titre de président du comité exécutif, partage l'appréciation du comité exécutif. Il propose, appuyé par monsieur le conseiller Adrian Corbo, de modifier la résolution de la façon suivante :

« **ET RÉSOLU QUE** ce conseil :

- maintienne le libellé actuel de l'article 7.2 des statuts et règlements du Comité des finances de la Ville de Gatineau, sans modification, cet article prévoyant la possibilité pour la présidence, ou en son absence la vice-présidence, de déclarer une séance ou une partie de celle-ci en public, à sa discrétion;
- confirme la modification apportée à l'article 9.4 des statuts et règlements du Comité des finances de la Ville de Gatineau par la résolution numéro CM-2026-229 adoptée à l'occasion de la séance du conseil municipal tenue le 14 avril 2026. »

Monsieur le conseiller Timmy D. Jutras est d'avis que l'appréciation du comité exécutif dénature l'avis de proposition déposé initialement. Il présente un résumé du contenu de son avis de proposition. La modification était de changer la formule de l'article 7.2 afin que les séances du Comité des finances soient tenues en public et qu'à la discrétion du président du Comité des finances celui-ci peut déclarer que la séance soit tenue en huis clos.

Monsieur le conseiller Adrian Corbo mentionne que le fonctionnement actuel répond à la transparence demandée.

Monsieur le conseiller Michael Korhonen mentionne avoir pris connaissance de la proposition de monsieur D. Jutras et il est d'avis que la transparence est très importante, toutefois, que certaines informations doivent être traitées en huis clos. Il mentionne ne pas être en désaccord avec l'amendement proposé le comité exécutif.

Monsieur le conseiller Timmy D. Jutras demande le vote sur l'amendement.

Vote : 12 pour, 4 contre, 4 absence.

La résolution sera amendée. Les proposeurs sont monsieur le conseiller Steve Moran, appuyé par monsieur le conseiller Adrian Corbo.

**34.2 Projet numéro 147631** - Appui au projet de train à grande vitesse (TGV) ALTO et demande d'intégration optimale pour Gatineau et la région de l'Outaouais - Avis de proposition déposé par madame la conseillère Julie Bélisle au conseil municipal du 14 avril 2026

Monsieur le conseiller Steve Moran, à titre de président du comité exécutif, partage l'appréciation du comité exécutif. Il propose, appuyé par madame la conseillère Catherine Craig-St-Louis, de modifier la résolution de la façon suivante :

« **ET RÉSOLU QUE** ce conseil :

- appuie formellement le projet de TGV ALTO;
- recommande de privilégier le centre-ville d'Ottawa pour la gare dans la région de la capitale fédérale, en raison du potentiel d'arrimage avec Gatineau;
- soutient activement une concertation des parties prenantes régionales;
- encourage ALTO à poursuivre ses efforts de participation publique avec les communautés directement touchées par le projet, notamment celles de Gatineau et de l'Outaouais. »

Madame la conseillère Julie Bélisle apporte des éléments de précision quant à cette proposition. Monsieur le conseiller Timmy D. Jutras partage ses réflexions quant à l'appréciation du comité exécutif.

Madame la conseillère Cathrine Craig-St-Louis indique que l'appui va au projet Alto et l'appui peut demeurer entier, peu importe les autres éléments mentionnés.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc mentionne qu'il appuiera l'amendement proposé par le comité exécutif. Il mentionne que le projet de pont dans l'est devrait faire l'objet d'une résolution distincte. Il n'est pas prêt à donner son appui à une résolution qui favoriserait la construction d'un pont dans l'est.

Monsieur D. Jutras ajoute certains éléments de réponse et demande le vote sur l'amendement proposé par monsieur le conseiller Steve Moran et appuyé par madame la conseillère Catherine Craig-St-Louis.

Monsieur le conseiller Marc Carrière fait référence au projet du tramway ainsi qu'au financement nécessaire pour la construction d'un pont dans l'est. Il est d'avis que le comité exécutif aurait dû scinder l'avis de proposition afin de respecter l'esprit de celui-ci.

Vote : 11 pour, 5 contre, 4 absence.

La résolution sera amendée. Les proposeurs sont monsieur le conseiller Steve Moran, appuyé par monsieur le conseiller Adrian Corbo.

**34.3 Projet numéro 147632** - Identifier, documenter et présenter au conseil municipal l'ensemble des projets municipaux d'infrastructures ou d'équipements dont la planification, les études, la réalisation ou la mise en œuvre sont retardées, suspendues en raison du projet de tramway, incluant notamment les projets touchant l'élargissement du chemin vannier - Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Luc Chénier au conseil municipal du 17 février 2026

Monsieur le conseiller Steve Moran mentionne que la liste des projets impactés a été produite par l'administration avant le traitement de l'avis de proposition de monsieur le conseiller Luc Chénier. Il est proposé de retirer cet avis de proposition, appuyé par monsieur le conseiller Timmy D. Jutras.

Aucun vote n'est demandé sur le retrait de cet item. L'item 34.3 est donc retiré de l'ordre du jour de la séance du conseil municipal de ce soir.

**34.5 Projet 147602** - Dossiers d'opportunités prioritaires - Dôme UQO et Synthétique Ernest-Gaboury - Districts électoraux du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau et Carrefour-de-l'Hôpital - Adrian Corbo et Catherine Craig-St-Louis

**35.8 Projet numéro 147557 - Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 1016-2026 autorisant une dépense et un emprunt de 2 100 000 \$ pour la réalisation d'une surface synthétique au parc Ernest-Gaboury**

Monsieur le conseiller Timmy D. Jutras indique avoir des questions d'ordre financière relativement à cet item. On demande s'il serait possible d'avoir une présentation spécifique sur les détails financiers du projet.

Madame la conseillère Bettyna Bélizaire est d'avis que l'échéancier est très serré et qu'il ne serait pas avantageux de repousser le dossier d'avantage. Elle partage les différents chiffres disponibles quant aux différentes options qui avaient été présentées. Elle souligne comprendre que certains membres du conseil demandent plus de détails considérant qu'ils n'ont pas eu accès aux différentes présentations effectuées au conseil précédent.

On demande une présentation globale des projets en cours afin d'éviter de prendre des décisions à la pièce.

Monsieur D. Jutras demande le report de cet item de l'ordre du jour afin d'avoir la chance d'avoir une présentation sur ce projet avant la prochaine séance du conseil municipal.

En réponse, l'administration précise que les délais approximatifs pour débiter la construction est d'une année. La fenêtre d'opportunité fait en sorte que l'on prolonge encore plus la livraison du projet. Le projet de terrain synthétique serait aussi impacté par ce report. Il faudrait revenir avec une analyse de la séquence avec l'octroi du contrat.

Monsieur D. Jutras demande de scinder les deux projets, soit le terrain synthétique d'Ernest Gaboury et le projet du Dôme.

Monsieur le conseiller Steve Moran précise que l'administration a travaillé rapidement pour monter ce projet et attacher le montage financier. Il dit être sensible aux préoccupations soulevées. Plusieurs projets ont été présentés au conseil municipal depuis 2022 ainsi que leur montage financier. Il y a plusieurs projets qui devront être financés par des règlements d'emprunt, toutefois, nous ne savons pas encore lesquels et les impacts. Il est d'accord avec le fait que le conseil municipal devrait être saisi de l'ensemble des projets en cours.

L'impact reste à préciser sur le projet du Dôme ainsi que les fenêtres d'opportunité pour ce projet. Des précisions devraient être fournies à cet égard par l'administration.

Pour la demande de présentation du projet du bloc D, monsieur Moran mentionne que cet élément sera adressé prochainement au comité de l'ordre du jour.

**Monsieur le conseiller Marc Carrière quitte son siège à 12 h 39.**

On demande d'avoir les montants comparatifs actualisés avant de pouvoir prendre une décision sur ce projet.

Monsieur D. Jutras proposera un projet de résolution afin de scinder l'item 34.5 en prévision de la séance du conseil municipale de ce soir.

**34.12 Projet numéro 147230 - Espace citoyen - Lieux de service**

On souligne l'importance de ce projet afin de remettre le citoyen au cœur des actions de la Ville. Dans l'ensemble des outils de planification, le premier élément est toujours de prioriser le service aux citoyens. Des espaces citoyens seront créés qui pourront accueillir le citoyen selon ses besoins et non selon la structure administrative de la Ville.

**34.14 Projet numéro 147608 - Approbation rétroactive des affectations temporaires des cadres ayant débuté au cours de la période du 31 mars au 30 avril 2026**

Monsieur le conseiller Timmy D. Jutras inscrit sa dissidence.

**Retour sur l’item 22.2**

Monsieur Christian Tanguay donne des précisions sur le congédiement d’un cadre, la *Loi sur les cités et villes* prévoit que ce pouvoir ne peut être délégué à qui que ce soit, c’est un pouvoir exclusif du conseil municipal.

**Retour sur l’item 12.1**

Madame Véronique Angers indique qu’il n’y a pas de critères d’octroi de la subvention, malgré qu’il y ait des sommes prévues au Plan climat. On revient également sur les organismes comparables quant au financement accordé et que MOBI-O va déployer les projets sur le territoire de Gatineau et qu’une reddition de compte es prévue sur l’utilisation des sommes.

Il n’y a pas de livrables spécifiques qui ont été nommés, toutefois les détails se trouvent dans le sommaire décisionnel. On précise que c’est une intention de la ville qui est communiquée et qu’elle sera assurée dans le suivi du financement.

**Fin du caucus préparatoire public à 12 h 58.**